



Apéro – Groupe d'échanges de pratique

Les Halles du Faubourg à Lyon, 3 juin 2019

Quand la concertation vient transformer nos métiers



Organisation et animation : Hélène CAUCHOIX, Anne-Laure GARCIN – à titre bénévole pour l'ICPC

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (<https://i-cpc.org/>) est un espace de débat et de réflexion ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, militante ou électorale, se posent la question de l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation. Il réunit des consultants, des agents territoriaux, des responsables associatifs, des chercheurs, etc. Leurs champs sont ceux des grands aménagements, des politiques de la ville, du transport, de l'environnement, du développement local, de l'énergie, de la santé, des conflits d'usage et de tous les enjeux d'une gestion partagée de l'espace et des ressources. Les membres adhèrent au Manifeste de l'Institut : <https://i-cpc.org/qui-sommes-nous/le-manifeste/>

L'apéro – groupe d'échanges de pratique, qui s'est déroulé aux Halles du Faubourg à Lyon, le lundi 3 juin de 18h30 à 20h30 avait pour objet d'échanger sur le thème : « **Quand la concertation vient transformer nos métiers** ». A partir des témoignages de quelques membres aux parcours et profils divers : Hélène Balazard et Anaik Purenne (Chercheuses) ; David Chevallier (Militant - consultant) et

Hélène Cauchoix (Facilitatrice) les praticien.ne.s étaient invités ensuite à partager leurs questionnements, expériences et analyses sur le sujet.

1. La professionnalisation des métiers de la participation citoyenne

La participation des citoyens traverse des domaines et secteurs d'activités très divers : urbanisme, logement, énergie, sciences, secteur social, etc. Cette diffusion progressive des pratiques participatives suscite un développement de la demande et une professionnalisation du secteur de la concertation. A ce titre, la professionnalisation est un chantier de l'ICPC depuis ses débuts : https://i-cpc.org/ressources/documents-ressources/?sf_s=m%C3%A9tier&sfm_document_icpc=1 .

En effet, force est de constater la multiplication des acteurs de la participation et leur organisation. Toutefois, si l'objet « participation » est commun à tou.te.s, la pratique de ces acteurs est loin d'être unique et uniformisée. La diversité des profils et des parcours engendre de fait une profusion de métiers et une diversité des approches. Le bilan observé sur le territoire de l'ICPC pour ses 10 ans d'existence rend compte également de nouveaux champs d'actions et de nouveaux praticiens de la concertation (https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2018/12/compte-rendu_17oct2018.pdf)

Qu'amène cette diversité ? Nous permet-elle un enrichissement mutuel ? Comment sommes-nous identifiés les uns par rapport aux autres ? A quelles conditions les différents métiers peuvent-ils dialoguer ? Enfin, comment aborde-t-on la question de la concurrence ?

2. Témoignages

Hélène Balazard et Anaïk Purenne, chercheuses Leur préoccupation d'intégrer la participation dans la recherche les a amenées à se lancer dans un projet de recherche participative « PoliCités » sur les discriminations et les relations police/population, avec des jeunes de Vaux-en-Velin.

Hélène est formée à l'ENTPE, l'Ecole du Développement durable lié à l'Etat. En 2007, elle rejoint la structure London citizens, pour étudier community organizing qui répondait selon elle à des limites de la participation en France et fait une thèse ce sujet. C'est ainsi que la recherche l'a amenée à la participation.

Elle a ensuite travaillé au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) lui permettant de monter en compétence sur les questions de participation grâce à l'accompagnement de petites collectivités territoriales et du CGDD.

Plus tard, elle rejoint l'enseignement-recherche en sciences sociales. C'est ainsi qu'elle travaille sur un projet de recherche qui fait le lien entre discrimination et engagement civique. Il a peu à peu évolué vers une forme de recherche participative où l'enquêté est devenu enquêteur. C'est l'intégration du « public cible » comme partie prenante dans une logique de « donnant-donnant ». *« Il n'y a pas de mode d'emploi dans la recherche participative. »*

Anaïk est issue, quant à elle, du milieu de la recherche en science politique. La posture « classique » de chercheur, qui suppose distance avec les enquêtés lui a longtemps semblé souhaitable et gage de qualité.

C'est à l'occasion d'une rencontre UNESCO qu'elle échange avec des praticiens et commence à rencontrer des Centres sociaux pour ouvrir des terrains de recherche, seulement ceux-ci acceptent uniquement s'il y a une contre-partie de leur engagement. Ainsi une chercheuse participe à de l'aide

aux devoirs qui aboutit à la formation à la recherche de 15 adolescents intéressés par les questions de discrimination. Les enquêtés devenus enquêteurs s'impliquent et font bouger les lignes, jusqu'à déplacer l'objet de recherche : le sujet aux discriminations policières. *« La relation à l'action et la question des connaissances remettent en cause la posture du chercheur et aboutit à une hybridation de son rôle. »*

David Chevallier

David a commencé son parcours par des études en histoire et dans le domaine culturel, et un fort engagement associatif dans le domaine de la défense des droits humains et de la lutte contre les discriminations. Il trouve au CCO, l'opportunité d'un premier travail qui lui permet de mettre à profit ses expériences dans la vie associative et d'apprendre les fondamentaux de l'éducation populaire, qui s'inscrivait dans une forme de « pre-community organizing ». Il a ainsi aidé la structuration d'associations, le développement de dynamiques entre elles puis il a rejoint différents cabinets d'études dans le domaine social, culturel, environnemental et de l'urbanisme. Les démarches participatives qu'il accompagne visent à mieux intégrer les avis des habitants dans des contextes rendus difficiles par le manque de temps et de moyens.

Hélène Cauchoix

Diplômée d'un DUT animation socio-culturelle, Hélène travaille pendant plusieurs années dans le secteur de l'éducation à l'environnement, à la coordination de projets de développement durable pour une association. En sortant les personnes de leur environnement habituel, il s'agit de modifier le rapport à soi.

Une conférence opère sur elle un déclic et lui ouvre une nouvelle perspective de réflexion sur l'éducation au développement durable que le conférencier assimile à de « l'embrigadement vert ». Revenir au fondement de l'Education Populaire et de l'émancipation des personnes plus qu'à l'éducation « moralisatrice » pour sauver la planète. Cette réalité de l'éducation au développement durable est le résultat des contraintes de financements et de dispositif également.

Elle a ensuite travaillé à la Fédération départementale des Centres sociaux à la coordination/ accompagnement de 30 structures d'animation de la vie sociale. Aujourd'hui, en tant qu'indépendante, elle accompagne des collectifs d'habitants et opère des croisements entre gouvernance et concertation sur les territoires, notamment dans des projets d'habitat participatif et de l'énergie. *« La concertation au-delà de la participation n'est pas encore intégrée dans les domaines du logement social et de l'énergie. »*

3. Les constats et questionnements

Les participants ont présenté leur parcours, variés eux aussi. Autour de la table, l'on peut citer, entre autres, des urbanistes venus à la participation en faisant le constat que l'on « projette les envies des habitants » et que « l'espace public est approprié par le privé », des designers de services avec une approche par les usages mais aussi de « purs produit de la concertation » ayant suivi une formation d'ingénierie de la concertation. Que ce soit dû au hasard ou par vocation, un point commun qui se distingue est la conviction participative. Mais elle occulte des réalités et des pratiques très diverses qui rentrent parfois en tension, et se traduit par des vocabulaires différents.

Les participants ont ensuite partagé leurs constats et questionnements sur la professionnalisation et l'hybridation des métiers en lien avec la participation, que l'on peut classer en 3 thèmes:

- 1) Des outils et vocabulaires pluriels
- 2) Posture vs. Compétences ?
- 3) Viabilité économique vs. Militantisme ?

Des outils et vocabulaires pluriels

Constats

- Une pluralité de termes et de vocabulaire pour parler de la participation.
- Dans le design de service, certaines phases se rapprochent des techniques de concertation. Est privilégiée une approche en termes d'usage avec des effectifs restreints d'usagers.
- Si l'on parle tous de participation, nos métiers semblent différents avec, pour certains, un vocabulaire qui semble éloigné de la pratique. L'objectif est de convaincre que le projet a du sens : il y a un commanditaire et le projet se fera quoi qu'il arrive. La concertation favorise l'acceptabilité du projet.

Posture vs compétences ?

Constats

- La question du savoir-être et de la posture est primordiale.
- Des principes éthiques sont nécessaires.
- Il faut rester humble car on ne peut pas tout régler avec la concertation.
- Idéalement, le métier de concertant ne devrait plus exister à terme car fondu dans les autres secteurs.

Questionnements

- La transmission de compétences, savoir-faire et outils est enclenchée auprès d'autres métiers mais qu'en est-il de la transmission de la culture de la participation ?

Viabilité économique vs militantisme ?

Constats

- On assume le fait de répondre à des projets pour faire vivre notre agence, cela permet de travailler sur des formats et sujets laissant place à l'expérimentation à côté.
- C'est encore une posture militante. La concertation n'est plutôt pas rentable.

- Il faut une âme militante et une conviction que les transitions sont nécessaires. Comment les accompagne-t-on sur le long terme ?
- Un écart se creuse entre des agences et cabinets de conseil de grande taille, qui prennent des gros marchés de concertation et des indépendants.

Questionnements

- Comment qualifier nos métiers ? Dans quels cadres s'inscrivent-ils ?
- Peut-on vivre de la concertation ?
- Est-ce que les approches business et militantes s'opposent et dans quelle mesure ?

Les prochains rendez-vous

Un prochain groupe d'échanges de pratique sera proposé à Lyon au second trimestre 2020, sur un thème à définir, en lien avec ce qui a été soulevé dans les échanges.